ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 1839

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Gérard Bapt.
M. Gérard Bapt. Madame la ministre de l'emploi et de la solidarité, un grand quotidien économique titrait avant-hier: «Le chômage a enregistré une baisse inédite au cours de l'année dernière.»
M. Jean-Michel Ferrand. Et les emplois précaires ?
M. Gérard Bapt. Cette baisse a en effet été deux fois et demie plus forte en 1999 qu'en 1998, avec un taux de chômage passant de 11,5 à 10,6 %. Certes, ce chiffre est encore beaucoup trop élevé, mais nous constatons une accélération de la baisse au cours des quatre derniers mois: 200 000 demandeurs d'emploi recensés en moins, pour 330 000 sur l'ensemble de l'année. Cette amélioration concerne désormais tous les territoires, y compris les départements qui, comme la Haute-Garonne, attirent, de par leur dynamisme, les demandeurs d'emploi.
Il est loisible de penser que cette accélération de la baisse du chômage est en rapport avec la mise en oeuvre, dans les entreprises, de la réduction du temps de travail accompagnée de créations d'emplois.
Cette amélioration significative concerne aussi, désormais, les publics les plus éloignés de l'emploi et commence à s'attaquer au coeur du chômage, le chômage d'exclusion. S'agissant, en particulier, des demandeurs d'emploi de plus de cinquante ans, les décrets réformant les conditions du financement public des préretraites, conformément à un voeu de la MEC, la mission d'évaluation et de contrôle de la commission des finances, devraient encore contribuer à améliorer leur situation.
Au-delà de ce constat, madame la ministre, quelle appréciation êtes-vous en mesure de porter sur l'évolution prévisible de la situation de l'emploi pour l'année qui vient, ainsi que sur les mutations en cours du marché du travail ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)
M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité.
Mme Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Monsieur le député, avec 41 000 chômeurs en moins le mois dernier, il est exact que la réduction du chômage se poursuit et même s'accentue puisque, comme vous l'avez relevé, elle a bénéficié à 330 000 personnes en 1999, soit deux fois et demi le chiffre de 1998, malgré un taux de croissance légèrement inférieur. Au total, on enregistre moins 550 000 chômeurs depuis juin 1997. A qui sont dus ces résultats ?
Bien sûr, à une conjoncture internationale que nous avons su utiliser pour renforcer la consommation interne et augmenter la croissance: nous étions en queue de la classe européenne, nous sommes maintenant en tête.
Bien sûr, aux mesures que nous avons prises pour que la croissance crée plus d'emplois, en développant l'aide à la création d'entreprise et l'aide aux innovations technologiques, mais aussi en préparant les emplois de demain, notamment ces nouveaux services qui ont permis à 230 000 jeunes d'être embauchés.
Bien sûr, à la réduction de la durée du travail, avec 25 000 accords signés et 160 000 emplois créés ou préservés, dont 95 % créés. La RTT, la presse anglo-saxonne en parle cette semaine, fait partie des raisons qui expliquent cette baisse du chômage.
Mais, nous le savons, il reste encore beaucoup de chômeurs dans notre pays. Nous devons notamment continuer l'effort que nous avons entrepris pour aider les chômeurs de longue durée: 175 000 de moins en un an, c'est bien, mais c'est encore insuffisant. Nous devons poursuivre la politique de soutien à l'emploi.
L'exonération de charges sociales qui accompagne la réduction du temps de travail, le développement local,

l'aide à la création d'entreprise doivent porter leurs fruits. Tout cela nous laisse à penser que nous sommes sur la voie qui, comme l'a dit le Premier ministre, devrait nous amener, dans la décennie qui vient, vers le plein emploi.
Alors, monsieur Ollier, nous sommes effectivement responsables de notre politique, mais aussi de ses résultats. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : M. Gérard Bapt
Circonscription : Haute-Garonne (2e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1839
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : emploi et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 3 février 2000, page 611
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 février 2000